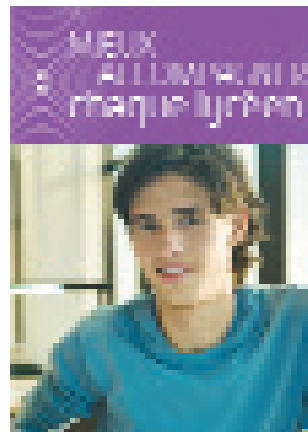


Réforme des lycées

Vers de nouvelles aventures

Faire naître le lycée de demain, tel est l'objectif affiché de l'actuelle réforme des lycées. Quelques repères dans le maquis des nouveautés de la rentrée 2010.



s'agit des « Méthodes et pratiques scientifiques », auxquelles est consacré l'article des pages 6 à 8.

Deuxième nouveauté, un dispositif « d'accompagnement personnalisé » est proposé à tous les élèves. Il obéit à trois caractéristiques :

- Il prévoit deux heures hebdomadaires d'un « accompagnement distinct du face à face disciplinaire », assurant tout à la fois « des actions coordonnées de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation ».
- Cet « accompagnement personnalisé » doit être conduit, précisent les textes, de façon cohérente avec le « tutorat », proposé à tous les élèves pour « les conseiller et les guider dans leur parcours de formation et d'orientation ».
- Il doit être aussi mené en accord avec les différents « stages » (« remise à niveau », pour éviter le redoublement, « passerelles », en vue d'un changement d'orientation).

Extraits de la plaquette
du Ministère
Le nouveau lycée.

Une réforme est toujours une aventure, pour les élèves comme pour les professeurs. Les élèves de seconde vont, à la rentrée 2010, ceux de première en 2011 et ceux de Terminale en 2012 vont y embarquer pleinement. Vus sous l'angle des disciplines scientifiques dans les lycées d'enseignement général, quels sont ces nouveaux parcours lycéens ?

En seconde, les nouveautés

Toute l'information relative à la réforme et à sa mise en place se trouve dans les trente pages du Bulletin Officiel Spécial n° 1 du 04 février 2010.

Première nouveauté notable : les « enseignements de détermination » apparaissent dès la seconde sous le nom « enseignements d'exploration ». Ils sont destinés à faire découvrir aux élèves les caractéristiques de leurs futures séries mais « leur suivi ne conditionne en rien un parcours particulier du cycle terminal ».

L'un de ces enseignements – nous y sommes particulièrement sensibles – nouera des liens entre mathématiques et divers autres domaines : il

Autre nouveauté : la LV 2 fait désormais partie des enseignements généraux communs, avec un horaire et un programme identiques pour tous.

Enfin, les moyens horaires pour les groupes à effectifs réduits sont globalisés « sur une base de 10h30 par semaine et par division, ce volume pouvant être abondé en fonction des spécificités pédagogiques de l'établissement ».

Toutes ces mesures sont placées sous le signe de l'autonomie des établissements puisque les dispositifs et leur mise en place sont soumis aux choix du « conseil pédagogique » et, en phase finale, du vote au Conseil d'administration.

Et après la seconde ?

L'idée-force pour les classes de première et de terminale est le principe d'une classe moins spécialisée pour permettre éventuellement des réorientations, même en cours d'année. Les trois séries demeurent, mais un tronc commun à ces trois séries – français, histoire-géographie, LV1 et LV2, EPS, ECJS (éducation civique, juridique et sociale), accompagnement personnalisé et Travaux personnels encadrés (TPE) – constituera 60% de l'horaire. Les séries s'identifieront donc par leurs enseignements spécifiques.

L'enseignement de spécialité de mathématiques demeure en terminale S ; en terminale ES, il devient « mathématiques appliquées » avec une demi-heure de moins. Et une bonne nouvelle : une spécialité « Informatique et société du numérique » sera mise en place en série S.

E.B.

Sous la plage, les pavés

Ce catalogue de nouveautés peut paraître séduisant : quel professeur, quel élève n'a-t-il pas rêvé d'un lycée où les élèves seront, comme le dit le document officiel, « mieux orientés, mieux accompagnés, mieux adaptés à leur époque », en un mot, « un lycée qui assure la réussite de chaque élève » ?

Derrière son affichage optimiste, associations de spécialistes et syndicats de professeurs font remarquer que la réalité de la réforme est d'abord, en seconde, une perte de moyens horaires de toutes les disciplines comportant un « module » ou des groupes d'aide individualisée. Comment ne pas craindre que les 10 heures affectées aux dédoublements ne soient attribuées par exemple en priorité aux groupes de compétence de langues ou aux travaux pratiques de sciences expérimentales ? Globaliser les heures d'accompagnement personnalisé et de dédoublements des classes rendra difficile d'éviter la concurrence entre les propositions disciplinaires ou même entre les établissements, tous les enseignements d'exploration ne pouvant être mis en place partout.

Par ailleurs, une chose est sûre : seules les séries ES et S auront encore, mais à horaire réduit, un enseignement obligatoire de mathématiques. Envolé l'enseignement optionnel de mathématiques en première ES, envolé aussi l'enseignement obligatoire « mathématiques-informatique » ainsi que celui, optionnel de « sciences », en première L ! Dans le lycée « new look », on pourra en effet arrêter son enseignement scientifique dès la fin de la seconde, tout comme autrefois on pouvait arrêter ses humanités à la fin de l'école primaire... Peut-on considérer cela comme une avancée ? Et que dire de ces élèves « appauvris en sciences » qui souhaiteront devenir professeurs des écoles ? Où est le « rééquilibrage des filières » promis ?



La réforme en pratique

Si certains proviseurs n'ont « pas souhaité communiquer » sur la mise en place de la réforme dans leur établissement, Michel Vuillaume, proviseur du lycée Albert-Schweitzer à Mulhouse, a été assez aimable pour répondre à nos questions.

Tangente : Comment vont, dans votre lycée, varier les horaires d'enseignements scientifiques ?

M. Vuillaume : Nous avons, au lycée Schweitzer, fait le choix de conserver globalement les mêmes horaires qu'aujourd'hui, continuant à maintenir à cet établissement son orientation scientifique. Concrètement, les groupes seront dédoublés davantage en classe que lors des séances d'accompagnement personnalisé. Il n'y a qu'en SVT que nous perdrons une demi-heure.

T : Quels seront les enseignements d'exploration retenus ?

M.V. : Nous prévoyons 310 élèves se seconde, répartis en 10 classes, dont une où les trois matières scientifiques seront enseignées en langue étrangère. Nous avons établi nos prévisions sur les choix des enseignements de détermination faits par les actuels élèves de seconde. Nous retiendrons donc, hormis les « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » et les « Sciences économiques et sociales », « Littérature et société », dont nous prévoyons trois groupes, « Méthodes et pratiques scientifiques », que nous souhaitons valoriser en prévoyant six groupes. En options, nous retiendrons « Arts du son et arts visuels », quatre LV3 (espagnol, arabe, italien et russe) et « Latin ».

T : Comment, concrètement, sera mis en place l'accompagnement personnalisé ?

M.V. : Nous avons prévu cinq binômes de deux classes de seconde, répartis selon une « coloration ». Nous aurons ainsi par exemple un binôme coloré « sports », un autre « arts », un autre « cordée des sciences » (dans le cadre des « cordées de la réussite »)... Chaque binôme fonctionnera avec trois professeurs au moins, parfois même quatre (utilisant alors des heures supplémentaires), car nous avons conçu un accompagnement différent selon les binômes. Certaines heures seront dédoublées, d'autres pas, ce qui nous permettra une souplesse d'utilisation.

T : La réforme prévoit divers stages. Comment comptez-vous les organiser ?

M.V. : Plutôt que des stages en entreprise, nous privilégierons des séquences ou des journées de connaissance des métiers, sous une forme qui reste à définir. Pour ce qui est des stages de remise à niveau, nous les pratiquons depuis 2008 déjà au lycée Albert-Schweitzer : ils se font pendant les vacances, encadrés par des enseignants volontaires et des assistants pédagogiques recrutés pour la circonstance.